
*Comment favoriser l'implantation de sites de production renouvelable
à La Roche-sur-Yon ?*

**LA VILLE ET L'AGGLOMÉRATION S'ASSOCIENT
AVEC ENEDIS ET SOG SOLAR**

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

Page 3/ Porter la part des énergies renouvelables à 100% à l'horizon 2050

Page 4/ Favoriser l'implantation de sites de production renouvelable avec Enedis et SOG Solar

Page 5/ Les partenaires du dispositif

Page 7/ Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics : les aménagements réalisés

Page 8/ Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics : les prochaines installations



Porter la part des énergies renouvelables à 100% à l'horizon 2050

Le Plan Climat Air Energie (PCAET), document cadre de la politique énergétique et climatique de La Roche-sur-Yon Agglomération, constitue un projet territorial de développement durable qui répond à plusieurs objectifs :

- atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter ;
- développer les énergies renouvelables ;
- maîtriser la consommation d'énergie en cohérence avec les objectifs internationaux de la France.

Pour atteindre ces objectifs, la Ville et l'Agglomération souhaitent poursuivre leur engagement et contribuer à l'émergence de projets de production d'énergie renouvelable sur le territoire. L'objectif est de porter la part des énergies renouvelables à 100% à l'horizon 2050.

Pour ce faire, la Ville et l'Agglomération souhaitent renforcer leur capacité de production d'origine renouvelable située sur leur patrimoine.

Elles expérimentent aujourd'hui avec **SOG Solar**, à qui elles ont confié la réalisation d'une étude sur le potentiel solaire sur le territoire, et avec **Enedis**, en tant que gestionnaire du réseau de distribution électrique et acteur majeur de la transition énergétique, une innovation digitale destinée à préciser en amont de toute demande de raccordement **la nature des opérations de raccordement nécessaires projet par projet.**

Ce dispositif fait l'objet d'une convention de partenariat sur un an.

Roche Agglo Energies : un partenariat entre l'Agglomération et Vendée Energie pour le développement d'unités de production d'énergies renouvelables sur le territoire

En avril 2022, l'Agglomération de La Roche-sur-Yon et Vendée Energie ont conclu un protocole d'accord en vue du développement et de l'exploitation de projets de production d'énergie renouvelable (EnR). Leur objectif : unir leurs efforts pour permettre la faisabilité de projets sur le territoire. Ce partenariat s'est concrétisé par la création de la SAS de projet Roche Agglo Energies.

Les Projets EnR portés par la SAS Roche Agglo Energies peuvent se décliner notamment par la réalisation de :

- Centrales solaires sur bâtiments publics de puissance supérieure à 30 kWc ;
- Ombrières solaires photovoltaïques sur domaine public supérieurs à 100 kWc ;
- Centrales solaires au sol sur d'anciens centres d'enfouissement techniques (CET) ;
- Parcs éoliens ;
- Projets de méthanisation.



Favoriser l'implantation de sites de production renouvelable avec Enedis et SOG Solar

La présente expérimentation vise à favoriser l'implantation de sites de production renouvelable sur le territoire de la Ville et de l'Agglomération via la mise en place par Enedis et SOG SOLAR d'une passerelle digitale (dite API). Il s'agit d'une solution digitale Enedis baptisée « simuler mon raccordement », couplée aux outils informatiques de SOG SOLAR (notamment l'outil GYROSUN SCAN).

L'innovation repose sur la digitalisation du processus via le rapprochement des outils d'Enedis et de SOG SOLAR, offrant rapidité et précision du traitement pour la collectivité sur les capacités d'accueil du réseau et donc les coûts de raccordement associés.

Le but est de préciser dès les premiers stades de réflexion la nature des opérations de raccordement nécessaires projet par projet. L'aide à la décision et la planification intègrent ainsi l'enjeu réseau électrique.

L'expérimentation est conduite sur plusieurs bâtiments présents sur le territoire :

POUR L'AGGLOMÉRATION

- Complexe aquatique et patinoire (La Roche-sur-Yon) ;
- Piscine Sud (Saint-Florent-des-Bois/Rives de l'Yon) ;
- Loco numérique ;
- Médiathèque Benjamin-Rabier ;
- Le Grand R.

POUR LA VILLE

- Groupe scolaire de la Généraudière ;
- Groupe scolaire Jean-Moulin ;
- Groupe scolaire Jean-Yole ;
- Groupe scolaire Laënnec ;
- Groupe scolaire Léonce-Gluard ;
- Groupe scolaire Marcel-Pagnol ;
- Groupe scolaire Rivoli ;
- Maison de quartier centre-ville/Pont-Morineau ;
- Pôle solidarités ;
- Salle des fêtes du Bourg-sous-La Roche ;
- Site des Terres Noires ;
- Parking Sully ;
- Parking Saint-André d'Ornay ;
- Parking de la salle de sports Pierre-Mendès-France.



Les partenaires du dispositif



Enedis est, aux côtés des syndicats d'énergie, le service public de la transition écologique dans les territoires. L'entreprise pilote et développe le plus grand réseau électrique européen pour le rendre toujours plus connecté, intelligent et bi-directionnel (il facilite les nouveaux usages de l'électricité : intégration des énergies renouvelables, autoconsommation, mobilité électrique...). A ce titre, Enedis se positionne comme un tiers de confiance au sein du secteur énergétique et un partenaire de la transition écologique.

C'est pourquoi, Enedis en Vendée accompagne la Ville et l'Agglomération de La Roche-sur-Yon dans le développement de la production photovoltaïque, en partenariat avec SOG Solar.

Enedis a développé dans cette logique des outils numériques destinés à accélérer les actions de planification énergétique des collectivités :

- D'une part, un outil appelé « **cartographie des capacités** », disponible sur les espaces clients entreprise et très prochainement sur les espaces collectivités. Enedis restitue sous forme cartographique les capacités d'accueil en soutirage et en injection du réseau public de distribution sans renforcement ou travaux à prévoir ;
- D'autre part, **une version numérique de ces données relatives aux capacités d'accueil du réseau**, qui seront transmises dans le cadre de cette expérimentation via une API intégrée directement aux outils de SOG Solar.

Ces solutions permettent en synthèse de connaître en temps réels et selon différents scénarios les possibilités de développement solaire sur le périmètre de la ville et de l'agglomération et ainsi prioriser les projets au meilleur coût pour la collectivité.

Ce projet renforce le rôle de facilitateur d'Enedis en matière de transition écologique et renforce la relation partenariale entre Enedis et La Roche-sur-Yon, Ville et Agglomération.



Les partenaires du dispositif



Cabinet d'ingénierie et de conseil en énergie solaire, SOG Solar accompagne les entreprises, les collectivités, et les producteurs à chacune des étapes de leurs projets photovoltaïques.

Pour offrir plus de qualité et d'efficacité à ses clients, SOG Solar développe la suite d'outils logiciels Gyrosun, dédiée à la planification, au dimensionnement et au suivi d'exploitation des projets.

Parmi la suite, **Gyrosun Scan permet d'étudier le gisement photovoltaïque et l'opportunité de solarisation de patrimoines composés de nombreux sites, que ce soit pour des projets en toiture, en ombrières de parking, au sol, et même flottants.**

A partir des vues satellites, il est ainsi possible d'implanter rapidement les champs photovoltaïques et réaliser automatiquement les estimations de productibles et des principaux indicateurs économiques. Il est également possible d'analyser la capacité des bâtiments à recevoir du solaire en toiture à partir des données disponibles sur le bâti, mais aussi d'anticiper la réglementation avec le PLU et le cadastre qui sont également disponibles directement sur l'outil. Après avoir étudié le patrimoine d'une collectivité ou d'une entreprise sur Gyrosun Scan, il est ainsi possible d'**identifier les sites les plus propices au solaire photovoltaïque et définir une stratégie de solarisation sur le long terme.**

Dans ce process, l'élément déterminant est la capacité des sites à s'intégrer au réseau électrique. **SOG Solar a déjà cartographié le réseau public sur l'outil, mais l'entreprise souhaitait aller plus loin dans la démarche. C'est pourquoi SOG Solar s'est rapprochée d'Enedis, le gestionnaire du réseau public, pour intégrer une fonctionnalité d'étude de raccordement qui fournit les principales contraintes d'un raccordement et notamment le budget dans certains cas.**

En parallèle, SOG Solar accompagne la Ville et l'Agglomération de La Roche-sur-Yon sur la planification de solarisation de son patrimoine, via Gyrosun Scan. Pour développer cet accompagnement, la société a donc proposé à la collectivité de tester cette fonctionnalité innovante sur l'étude de son patrimoine, en partenariat avec Enedis.

Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics : les aménagements réalisés

LIEU	Date d'installation	Surface exploitable	Puissance installée (en KiloWatt crête)
EHPAD Saint-André d'Ornay	Janvier 2011	670 m ² *	96 kWc
Groupe scolaire Moulin-Rouge	Février 2011	508 m ² *	72 kWc
Groupe scolaire Angelmière	Octobre 2011	241 m ² *	36 kWc
Groupe scolaire Léonce-Gluard	Octobre 2011	142 m ² *	21 kWc
Salle des arts martiaux	Septembre 2018	600 m ² *	99 kWc
Groupe scolaire Pont-Boileau	Juin 2019	505 m ² *	83 kWc
Complexe aquatique et patinoire	Septembre 2021	1416 m ² autoconsommation	246 kWc
La Recyclerie	Septembre 2021	511 m ² Autoconsommation avec revente en surplus	99 kWc
* Installation et exploitation par Vendée Energie.			

Focus sur : le complexe aquatique et patinoire

Dans le cadre de son extension et de sa rénovation, le complexe aquatique et patinoire a bénéficié de l'installation de panneaux solaires photovoltaïques :

- Phase 1 (extension) : installation et mise en service en septembre 2021 de 99 kWc ;
- Phase 2 (rénovation) : installation et mise en service en cours de finalisation de 147 kWc.

La production annuelle totale des panneaux photovoltaïques est estimée 264 882 kWc, ce qui représente environ 10% des besoins électriques du site.

Pour compléter le dispositif, des ombrières seront installées sur les parkings de l'équipement au cours du deuxième semestre 2022 ou du premier semestre 2023 (calendrier prévisionnel). La surface exploitable est de 2000 m² pour une puissance envisagée de 420 kWc.

 **Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics : les prochaines installations**

LIEU	Date d'installation (calendrier prévisionnel)	Surface exploitable	Puissance envisagée (en KiloWatt crête)
Pôle solidarités (nouveau bâtiment)	Deuxième semestre 2023	370 m ² *	77 kWc *
Groupe scolaire Laënnec (réhabilitation en cours)	Deuxième semestre 2023	234 m ² *	48 kWc *
Salle des fêtes du Bourg-sous-La Roche (installation d'ombrières sur les parkings)	Deuxième semestre 2022 ou premier semestre 2023	1750 m ² *	350 kWc *
Complexe aquatique et patinoire (installation d'ombrières sur les parkings)	Deuxième semestre 2022 ou premier semestre 2023	2000 m ² *	420 kWc *
* Sous réserve des contraintes techniques rencontrées. Installation et exploitation par Vendée Energie.			